

ANNEXE XVII
(*article 53*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE
INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TRAVAUX
ROUTIERS, DE PISTES CYCLABLES, D'ÉCLAIRAGE, DE SIGNAUX
LUMINEUX ET DE SIGNALISATION SUR LE RÉSEAU ARTÉRIEL À
L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

CHAPITRE I

SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

1. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de nouveaux systèmes de signaux lumineux, de feux à décompte numérique pour piétons, de panneaux à diodes électroluminescentes et de systèmes de préemption pour les véhicules du Service de protection contre l'incendie.

CHAPITRE II

MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX
EXISTANTES

2. Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement.

Le projet comprend les honoraires professionnels pour la réalisation des études, la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation de matériel de signaux lumineux et de systèmes de transport intelligent, la réalisation de travaux visant à mettre en place des infrastructures souterraines et l'acquisition des terrains.

CHAPITRE III

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

3. Les travaux consistent à aménager de nouveaux trottoirs et à mettre en place des mains courantes dans les rues où la pente du trottoir est élevée. Le projet comprend les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, le déplacement des puisards et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, la réparation des aménagements paysagers et l'acquisition de terrains.

CHAPITRE IV

SERVICES PROFESSIONNELS – PLANIFICATION DU TRANSPORT

4. L'embauche de consultants est requise en vue de préparer des plans et devis, de réaliser des expertises de laboratoire, de concevoir des projets d'aménagement routier, de systèmes de transport intelligent et de contrôle du bruit dans le cadre du réaménagement du boulevard Henri-Bourassa et d'autres rues du réseau artériel d'agglomération.

CHAPITRE V

RÉAMÉNAGEMENT DES ZONES D'ARRÊT D'AUTOBUS

5. Les travaux consistent à réaménager des zones d'arrêt d'autobus du Réseau de transport de la Capitale pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux portent sur le réaménagement des trottoirs et le déplacement des bornes d'incendie, des puisards ainsi que des équipements d'éclairage de signaux lumineux.

CHAPITRE VI

RÉFECTION DU PONT DES GALETS ET DU BOULEVARD LEBOURGNEUF

6. Les travaux consistent à élargir les approches et le pont des Galets, situé sur le boulevard Lebourgneuf. Le projet comprend les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, le déplacement ou la mise en place de conduites d'égout et d'aqueduc, le déplacement ou l'installation de lampadaires, l'élargissement de la chaussée, la construction de trottoirs, d'une piste cyclable et du pont, les aménagements paysagers et l'acquisition des terrains requis.

CHAPITRE VII

DIVERSES INTERVENTIONS

7. Les travaux consistent à réaliser divers projets de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux et de signalisation et à acquérir les terrains et les équipements nécessaires à la réalisation des projets dans le cadre du réaménagement du chemin Sainte-Foy et de d'autres rues du réseau artériel de l'agglomération.

TOTAL : 2 777 716,59 \$